



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00058

Numéro SIREN : 329 024 335

Nom ou dénomination : AMC CONSULTANT

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001853

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/001853**
n°de gestion : **1984B00058**
n°SIREN : **329 024 335 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 09/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AMC CONSULTANT - Société par actions simplifiée
1 rue Des Méridiens Sud Galaxie 38130 Echirolles -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1289635

Désignation de l'entreprise : SAS AMC CONSULTANT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 1 rue des Méridiens		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 3 2 9 0 2 4 3 3 5 0 0 0 2 1		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 30/09/2016							
		N-1 30/09/2015							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	33 754	AC	32 929	825	6 895	
		Fonds commercial (1)	AH	57 543	AI		57 543	46 268	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	231 325	AU	195 089	36 236	29 503	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	4 573	CV		4 573	4 573
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF	5 950	BG		5 950	
			Autres immobilisations financières *	BH		BI			2 677
TOTAL (II)		BJ	333 146	BK	228 019	105 127	89 917		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	433 121	BY	31 510	401 610	294 948	
		Autres créances (3)	BZ	14 300	CA		14 300	20 126	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	51 328	CE		51 328	150 713	
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	588 663	CG		588 663	604 815	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 220	CI		4 220	2 970	
	TOTAL (III)		CJ	1 091 631	CK	31 510	1 060 121	1 073 572	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 424 778	IA	259 529	1 165 248	1 163 489		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	5 950	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS AMC CONSULTANT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :50 000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	354 933	393 878
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	133 453	91 055
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	543 386	539 933
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	894	28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 038	30 381
	Dettes fiscales et sociales	DY	235 989	293 514
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	13 272	92
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	326 670	299 540
TOTAL (IV)	EC	621 863	623 556	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 165 248	1 163 489	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	621 863	623 556	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AMC CONSULTANT							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 399 418	FH		FI	1 399 418	1 406 432	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 399 418	FK		FL	1 399 418	1 406 432	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	25 863	63 566	
	Autres produits (1) (11)					FQ	198	1 711	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 425 479	1 471 709
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	445 986	271 235	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	24 626	27 476	
	Salaires et traitements *					FY	502 188	656 870	
	Charges sociales (10)					FZ	222 729	296 618	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	23 162	27 999
							GB		
							GC	24 148	21 045
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	26	49 080
Autres charges (12)					GF	1 242 864	1 350 324		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	182 615	121 385	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	2 487	8 281	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN			
	Différences positives de change					GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	2 487	8 281	
	Total des produits financiers (V)								
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 487	8 281	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	185 102	129 667	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AMC CONSULTANT				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	11 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	4 558		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 558		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	6 442		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	58 091	38 612	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 438 966	1 479 991	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 305 514	1 388 936	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	133 453	91 055	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	5 320	15 645	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession Immobilisations					4 558	11 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice clos le 30/09/2016

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de
1 165 248 euros

Au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste :

- total produits de **1 438 966** euros
- total charges de **1 305 514** euros
- résultat de **133 453** euros

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président.

Exercice clos le 30/09/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'Exercice est de 12 mois portant sur la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 :

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Option :

Aucune option n'a été retenue, pour le traitement de la valeur du coût d'entrée des immobilisations incorporelles, corporelles, et financières .

Immobilisations corporelles :

Base amortissable

| La valeur résiduelle n'a pas été déduite de la base amortissable

Eclatement par composants et amortissements

L'examen des immobilisations corporelles n'a pas mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composant pour les actifs suivants:

- Agencement et aménagement
- Matériel de transport
- Mobilier de bureau
- Mobilier de bureau et informatique

Amortissement des immobilisations

Les amortissements de ces actifs sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - Agencement et aménagement | 5 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Mobilier de bureau | 6 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans |

Participation :

La valeur brute est constituée du prix d'acquisition

Lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risque et charges :**Principes :**

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tiers avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

Rémunération du dirigeant :

Pour des raisons de confidentialité, le tableau de rémunération du (ou des) dirigeants ne sera pas communiqué.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	84 192		13 860		6 754
						91 298
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 192		13 860		6 754

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	93 076			850	92 226
	Matériel de transport	51 855			18 233	33 623
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	108 820		25 797	29 141	105 476
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	253 752		25 797	48 224	231 325

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	4 573				4 573
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	2 677		7 072	3 798	5 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 250		7 072	3 798	10 523

TOTAL	345 194		46 729		58 776	333 146
--------------	----------------	--	---------------	--	---------------	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	31 028	8 655	6 754	32 929
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 028	8 655	6 754	32 929
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	90 614	732	850	90 496
	Matériel de transport	42 202	5 095	13 674	33 623
	Matériel de bureau, mobilier	91 433	8 679	29 141	70 971
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	224 249	14 506	43 666	195 089
TOTAL		255 277	23 162	50 420	228 019

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	27 905	24 148	20 542	31 510
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	27 905	24 148	20 542	31 510
TOTAL GENERAL		27 905	24 148	20 542	31 510
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			24 148	20 542	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	5 950	5 950	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	433 121	433 121	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 440	8 440	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	5 860	5 860	
	Charges constatées d'avances	4 220	4 220	
	TOTAL DES CREANCES	457 590	457 590	
	Prêts accordés en cours d'exercice	7 000		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 050		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	45 038	45 038		
	Personnel et comptes rattachés	68 717	68 717		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 172	75 172		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	79 053	79 053		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 819	12 819		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 123	1 123		
	Autres dettes	13 272	13 272		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	326 670	326 670		
	TOTAL DES DETTES	621 863	621 863		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Produits à recevoir		270
Autres créances		270
<i>Interêts courus</i>	270	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Charges à payer		101 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 817
<i>Fournisseurs FAR</i>	<i>10 817</i>	
Dettes fiscales et sociales		79 298
<i>Provision congés payés</i>	<i>23 848</i>	
<i>Personnel autres ch à pay</i>	<i>21 243</i>	
<i>Ch sociales à payer</i>	<i>10 979</i>	
<i>Ch sociales à payer</i>	<i>10 409</i>	
<i>Charges fiscales/CP</i>	<i>401</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>12 418</i>	
Autres dettes		11 538
<i>Avoir à établir</i>	<i>11 538</i>	

Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	326 670	299 540	27 130	9,06
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	326 670	299 540	27 130	9,06

Date	Time	Location	Weather	Temperature	Humidity	Wind Speed	Wind Direction	Cloud Cover	Visibility	Pressure	Rainfall	Sunrise	Sunset	Moonrise	Moonset	Tide	Notes

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 520,00	19,8413	50 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 520,00	19,8413	50 000,00

--

Capital
Capitaux propres
Quote part détenue en pourcentage
Valeur comptable des titres détenus - Brute
Valeur comptable des titres détenus - Nette
Prêts et avances consentis
Montant des cautions et avals
Chiffre d'affaires
Résultat du dernier exercice clos
Dividendes encaissés

[illegible]

AMC CONSULTANT
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 1 Rue des Méridiens - Sud Galaxie
38130 ECHIROLLES
329 024 335 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 2 FEVRIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 133 452,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	133 452,83 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	16 547,17 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	150 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 59,52 euros par action	150 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 416,66 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 149 583,34 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2013 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2014 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2015 : 130 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 2 FEVRIER 2017

Cette résolution mise aux voix, est *adoptée* : Voix pour : 2518
Voix contre :
Abstention :

Certifié conforme
Le Président
Salvatore CIMMINO



In Extenso

1 bis, bd de la Chantourne
38700 La Tronche

Tél. 04 76 51 70 30
Fax 04 76 51 10 08
grenoble@inextenso.fr
www.inextenso.fr

AMC CONSULTANT

Société par Actions Simplifiée

1, Rue des Méridiens
38130 ECHIROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

AMC CONSULTANT

Société par Actions Simplifiée

1, Rue des Méridiens
38130 ECHIROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Aux Associés

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AMC CONSULTANT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Je vous précise que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un audit.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

La Tronche, le 18 janvier 2017

Le commissaire aux comptes

Eric CERVERA

